



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 55607

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation et les conditions de vie des membres du mouvement du falun gong. Méthode d'hygiène de vie, le falun gong allie des exercices physiques et la méditation fondée sur les idées d'authenticité, de bienveillance et de tolérance. Il s'agit d'une spécificité de la culture et de la civilisation chinoise. Alors que les pratiquants du falun gong souhaiteraient uniquement pouvoir exercer leurs droits d'opinion, d'expression et d'association, ils regrettent que les autorités chinoises aient mis en oeuvre une politique de répression quasi-systématique envers eux depuis 1999. Dès lors, il lui demande quelles sont les initiatives et mesures soutenues par le Gouvernement pour favoriser la pratique des libertés individuelles et collectives de ces adeptes et mettre un terme à dix ans de tragédie humaine.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a bien voulu appeler l'attention du ministre des affaires étrangères et européennes sur la situation des membres du Falungong et sur la défense de la liberté d'expression en Chine. Le Gouvernement suit avec attention la répression du mouvement Falungong en Chine depuis 1999. Les services du ministère des affaires étrangères et européennes sont informés des allégations de crimes graves, concernant des prélèvements d'organes, dont les membres de l'organisation Falungong seraient victimes en Chine. Aucun élément ne permet, à ce stade, de confirmer la véracité de ces allégations. Sans porter d'appréciation sur la nature du mouvement Falungong, la France entend continuer ses efforts en faveur du respect par la Chine des droits et des libertés fondamentaux. De manière constante, notre pays, en lien avec ses partenaires européens, appelle l'attention de la Chine sur la nécessité de permettre une plus grande liberté d'expression et d'édifier un véritable État de droit. Ces messages sont notamment transmis dans le cadre du dialogue entre l'Union européenne et la Chine sur les droits de l'homme, dont la dernière session a eu lieu à Prague en mai 2009. Une prochaine session devrait avoir lieu sous la présidence suédoise de l'Union européenne, dans les mois à venir.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55607

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 juillet 2009, page 7126

Réponse publiée le : 22 septembre 2009, page 8982